

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Assurance vie | Résultats juin 2024****L'assurance vie : une gestion de plus en plus dynamique**

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

En juillet 2024, la collecte nette de l'assurance vie s'est élevée à 1,8 milliard d'euros, en baisse par rapport au mois de juin (2,6 milliards d'euros). L'année dernière, en 2023, l'assurance vie avait enregistré une décollecte de 819 millions d'euros. Le résultat de la collecte nette de l'assurance vie se situe au-dessus de la moyenne des dix dernières années (1,6 milliard d'euros). Le produit d'épargne préféré des Français a enregistré sa septième collecte nette positive consécutive.

Une collecte nette toujours portée par les unités de compte

Comme en juin, la collecte nette a été exclusivement portée par les unités de compte, avec une collecte nette de 2,8 milliards d'euros, contre une décollecte nette des fonds en euros de 1 milliard d'euros.

La collecte sur les sept premiers mois de l'année s'est élevée à +17,9 milliards d'euros, soit une hausse de +15,3 milliards d'euros par rapport à celle enregistrée l'année dernière sur la même période. De janvier à juillet, la décollecte nette pour les fonds en euros atteint 4,6 milliards d'euros, tandis que la collecte nette des unités de compte s'élève à 22,5 milliards d'euros.

16 milliards d'euros de cotisations en juillet

En juillet 2024, les cotisations ont atteint 16 milliards d'euros, contre 14,4 milliards d'euros en juin. Elles sont en hausse de 3,7 milliards d'euros par rapport à juillet 2023. Sur les sept premiers mois de l'année, la collecte brute a atteint 107,4 milliards d'euros, soit une hausse de 14 milliards d'euros sur un an. La collecte brute en fonds en euros est en forte augmentation (+19 % sur un an), témoignant de l'effet rendement sur le comportement des assurés. Les taux promotionnels ont incité les Français à investir ces derniers mois en fonds en euros. La collecte brute en unités de compte est également en hausse (+9 % sur sept mois). Les unités de compte ont bénéficié de 6,2 milliards d'euros de cotisations, représentant ainsi 38 % de la collecte brute. De janvier à juillet, la part des unités de compte dans la collecte brute globale est également de 38 %, en recul de deux points par rapport au taux constaté en 2023.

Des prestations toujours soutenues

Les prestations se sont élevées à 14,2 milliards d'euros en juillet 2024, contre 11,8 milliards d'euros en juin. En juillet 2023, elles s'étaient élevées à 13,1 milliards d'euros. Le niveau des prestations et des rachats reste important, ce qui montre que les ménages français n'hésitent pas à arbitrer entre leurs différents placements. Il y a indéniablement une gestion plus dynamique de l'assurance vie que par le passé. Le montant des prestations augmente également en raison du nombre plus élevé de décès (liquidation de contrats).

Un encours à plus de 1 950 milliards d'euros

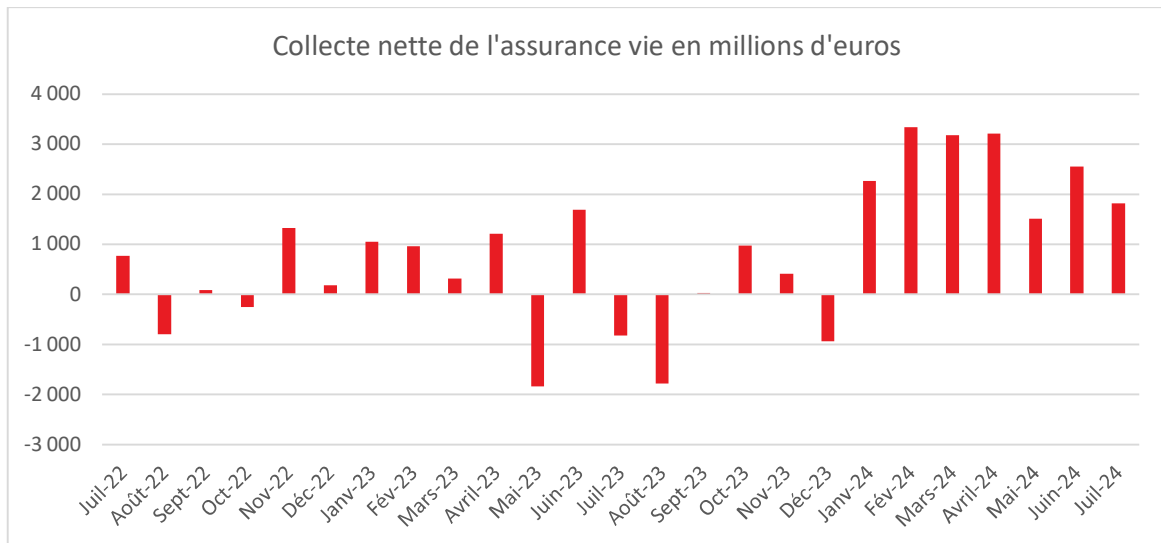
L'encours atteint 1 956 milliards d'euros à fin juillet 2024, en hausse de +2,9 % sur un an.

L'assurance vie, une gestion de plus en plus dynamique

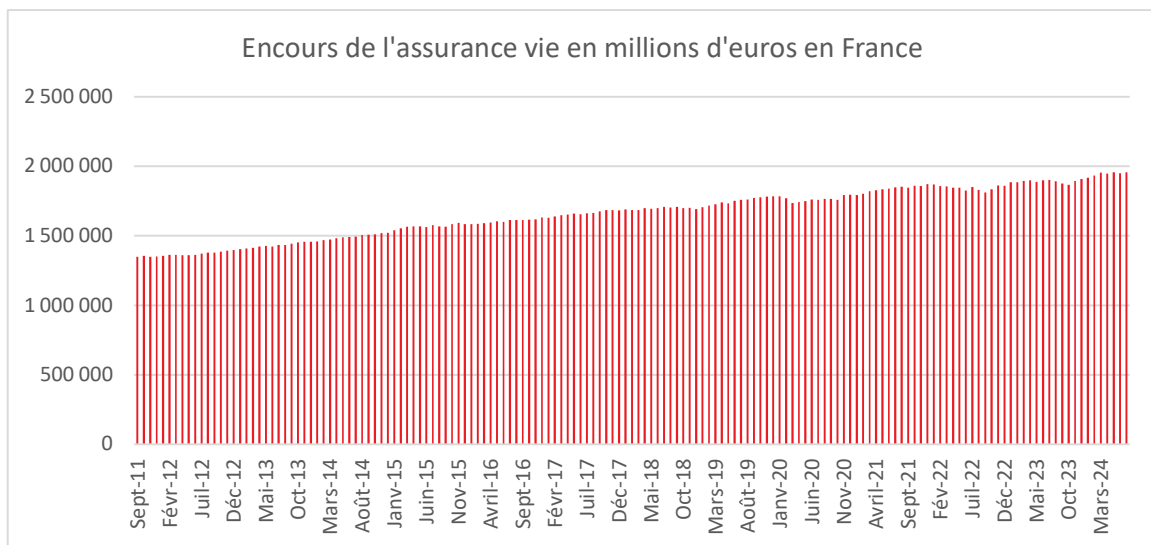
Malgré la succession de crises, l'assurance vie fait preuve d'une réelle résilience. Les incertitudes politiques n'ont pas eu d'impact sur la collecte de juillet. Celle-ci, ainsi que celle du Livret A, témoigne du maintien de la propension des ménages à l'épargne en ce milieu d'année 2024.

Les résultats de l'assurance vie depuis le début de l'année traduisent bien son retour en grâce auprès des épargnants. Ces résultats confirment ceux de l'enquête 2024 Amphitéa – Cercle de l'Épargne, selon laquelle l'assurance vie a retrouvé, pour la première fois depuis 2016, la première place dans le classement des produits d'épargne les plus intéressants. Ces dernières années, le Livret A et l'investissement immobilier locatif avaient relégué l'assurance vie hors des deux premières places du podium.

En termes de comportements, les ménages reviennent sur les fonds en euros, incités par les taux plus élevés proposés par les assureurs. Dans le même temps, ils n'hésitent pas à s'alléger en fonds en euros, témoignant d'une mobilité accrue en ce qui concerne la gestion de leur patrimoine. Les rachats peuvent être liés à un changement d'allocation au sein de leurs contrats d'assurance vie ou donner lieu à des versements sur d'autres placements (immobilier, dépôts à terme, autres contrats d'assurance vie, etc.).



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

Contacts presse :

Philippe Crevel : 06 03 84 70 36

Sarah Le Gouez : 06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr